Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,
Cette année, en raison des circonstances exceptionnelles, le retour des manuels scolaires de votre enfant et le retrait du dossier de réinscription pour la prochaine année scolaire se feront en même temps, selon l'organisation suivante :

- Votre enfant n'est pas revenu au collège, il suit les cours à distance :

Tous les manuels doivent être rapportés au collège le Mardi 16 juin 2020 entre 14h et 17h ou le Jeudi 18 juin entre 14h et 17h. Le dossier de réinscription pour la prochaine année scolaire sera remis à cette occasion.
Si vous ne pouvez pas venir (ou envoyer quelqu'un) ces jours-là, vous devez rapidement téléphoner au secrétariat de gestion 03.85.22.98.98 pour prendre rendez-vous.

OU

- Votre enfant est revenu en cours au collège :

Il devra se munir de tous ses manuels scolaires le Mercredi 24 juin 2020 matin. Il sera convoqué par le secrétariat de gestion dans la matinée pour rendre ses livres et retirer son dossier de réinscription au collège pour la prochaine année scolaire.

LES LIVRES DU CDI QUI N'ONT PAS ENCORE ETE RENDUS A CETTE DATE DEVRONT L'ETRE EN MEME TEMPS, AU PLUS TARD.

RAPPEL :
LES LIVRES NON RENDUS A CES DATES SERONT FACTURES 18 € chacun.
LA MISE A JOUR DU DOSSIER DE REINSCRIPTION EST INDISPENSABLE AVANT LA RENTREE DE SEPTEMBRE